

Image not found or type unknown



Mandat avec agence immobilière

Par **Judrogba13**, le **01/03/2022** à **11:04**

Bonjour,

Nous souhaiterions vendre un droit au bail pour un local commercial.

Ayant reçu un commandement de payer suite à un retard de loyers (dû aux divers confinements), est-il possible de signer un mandat avec une agence immobilière pour la vente d'un droit au bail?

En vous remerciant

Cordialement

Julien MATINA